

**REPRENONS
LA MAIN SUR
NOTRE SANTÉ**



Le SNUipp, avec la FSU, réclament une réelle prise en compte de la santé des personnels

C'était quand votre dernière visite médicale ? Le SNUipp avec les syndicats de la FSU lance une grande campagne pour réclamer une médecine de prévention de qualité, au service des enseignants et de leurs élèves.

Un clic pour s'adresser au ministre et au recteur

Pour s'adresser au ministre et au recteur, réclamer un véritable service de prévention et demander sa visite quinquennale ,

c'est ici



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici

2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°47

Sommaire : Médecine de prévention, Classe exceptionnelle, Fonction publique, Carte scolaire/ ACTIONS ! , Congés de formation, Retraités, Salaires, PEMF, Cappei, Maison d'arrêt, DDEAS, Agenda, Circulaires IA, Retraite



RAPPEL: toutes les Lettres internet du SNUipp-FSU 06 sont archivées, en PDF, sur notre site au fur et à mesure de leur publication. N'hésitez pas à consulter !

Tableau avancement Classe exceptionnelle

**Nous venons de recevoir le contingent académique.
175 possibilités 144 au titre du premier vivier et 31 pour le second.**



Fortes inquiétudes dans la fonction publique !

Dans un communiqué daté du 2 février, la FSU s'inquiète des projets du gouvernement sur l'avenir de la Fonction publique et les futures conditions d'emploi envisagées pour les fonctionnaires.

Elle les appelle à s'engager et à se mobiliser pour leur avenir comme pour celui de la fonction publique et pour la défense de leur pouvoir d'achat.

Rémunérations différenciées, management centré sur l'individualisation, recours au contrat pour « donner davantage de souplesse dans les recrutements » : le premier comité interministériel de la transformation publique réuni le 1er février confirme les orientations inquiétantes du gouvernement concernant l'avenir de la fonction publique.

Dans **un communiqué** daté du 2 février, la FSU dénonce ce qu'elle considère comme « une attaque en règle contre les conditions d'emploi des agents » qui signerait « la fin d'une fonction publique au service de l'intérêt général. »

Pour le syndicat, « la qualité des services publics à rendre aux usagers, la nécessité de ces services publics sur l'ensemble du territoire, la défense de l'intérêt général, appellent au contraire à créer des emplois qualifiés pérennes et de qualité. »

Quant à la question du rendez-vous du printemps sur les rémunérations, la FSU prévient qu'elle ne se contentera pas d'un simple « point d'étape » et réaffirme sa demande d'un rendez-vous salarial digne de ce nom, c'est-à-dire une concertation débouchant sur une amélioration significative des salaires.

Elle précise qu'elle sera donc présente et active dans la concertation que mène le gouvernement début 2018 et appelle les fonctionnaires « à s'engager et à se mobiliser pour leur avenir comme pour celui de la fonction publique et pour la défense de leur pouvoir d'achat. »

Lire le communiqué FSU



Carte scolaire : le SNUipp-FSU 06 marque des points dans les premières négociations avec l'IA

Suite à une alerte sociale déclenchée en début de semaine, le SNUipp-FSU 06 a engagé une première phase de négociations avec l'IA sur la carte scolaire 2018 ; de premiers acquis sont à valoriser : maintien des seuils départementaux d'ouverture/fermeture, maintien des PDM hors EP et des TPS, postes RASED vacants préservés et remplacement abondé.

D'autres restent à conquérir à l'occasion des **mobilisations à suivre, mercredi 7 février (journée nationale FSU) et jeudi 15 février (grève départementale)** à l'occasion de la réunion du Comité Technique), dans le cadre de la campagne nationale du SNUipp-FSU #PasPlusDe25 !

La taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire, les études sont formelles et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les CP en REP+. Le SNUipp-FSU, lui, réclame un effort sur l'ensemble des classes du pays.

Lire la suite

Lire le relevé de conclusions de la négociation préalable



Premier temps d'action / carte scolaire, proposé par le SNUipp-FSU

Conférence de presse devant le Rectorat
MERCREDI 7 FEVRIER à 11h45

Le SNUipp appelle les collègues à venir se rassembler pour faire part de leurs revendications.

Nous déclinerons notre campagne nationale pour une limitation des effectifs.



- Deuxième temps d'action

appel à la grève le 15 Février jour du CTSD

Rassemblement à 8h30 devant le Rectorat de Nice



Le SNUipp-FSU se mobilise pour que la taille des classes baisse enfin en France et partout ! Pas plus de 25 élèves par classe, 20 élèves maximum en éducation prioritaire !

Le SNUipp-FSU se mobilise pour que la taille des classes baisse enfin en France et partout !

109 693 c'est le nombre de classes à plus de 25 élèves par classe dans le primaire en France.

Au moment où le dévoilement de la carte scolaire pour 2018 montre une fois de plus l'insuffisance des dotations pour faire face aux besoins, il est temps de réclamer pour l'école de réels moyens et de façon équitable sur le territoire.

La taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire, les études sont formelles et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les CP en REP+ .

Le SNUipp-FSU, lui, réclame un effort sur l'ensemble des classes du pays : pas plus de 25 élèves par classe !



Pour vous défendre nous avons besoin de vos effectifs !
Enquête snuipp [ici](#)



Hold-up sur les retraités

60% des retraités, qu'ils soient issus de la Fonction publique ou du régime général, viennent de lire le montant de leur pension sur leur compte bancaire.

Ils découvrent l'ampleur de la ponction liée à la hausse de 1,7 point de la CSG : 25 € par mois pour une pension de 1 500€, 34 € pour une pension de 2 000 €.

Cela représente 4,5 milliards¹ d'euros soustraits des pensions de retraite et d'invalidité sur une année alors que toute revalorisation est exclue pour 2018.

[Lire la suite](#)



La grille des salaires actualisée sur Kisaitou en ligne
Comment lire sa fiche de paie sur Kisaitou en ligne ?
Les cotisations retirées du traitement brut sur kisaitou en ligne



Congés de formation professionnelle

Le serveur est désormais clos.

Les accusés de réception pour les demandes de congé de formation seront adressés dans les boîtes mél professionnelles (ac-nice) en début de semaine prochaine.

A imprimer, vérifier, corriger, compléter le cas échéant + PJ et à renvoyer à la DSDEN, avec la signature de l'IEN, **pour le 21 février 2018.**

COPIES au SNUipp pour suivi lors du groupe de travail puis de la Capd



Réunion unitaire SNUipp-Fsu/CGT en direction des PEMF

samedi 17 février à partir de 9 h à l'école St Barthélémy à Nice.



CAPPEI : mise en route chaotique !

Année zéro pour le Certificat d'aptitude pédagogiques aux pratiques de l'école inclusive (CAPPEI). Les opérations du mouvement intra-départemental vont devoir prendre en compte la situation des personnels ayant entamé leur formation.

Dans les départements, c'est l'improvisation qui domine aux dépens de règles transparentes et équitables.

Le SNUipp-FSU a rencontré le ministère sur le sujet le 22 janvier.

[Lire la suite](#)

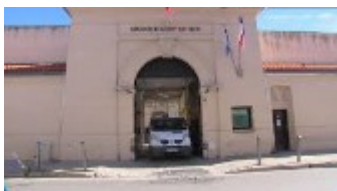
Candidatures aux stages de préparation du CAPPEI Rentrée 2018

Date limite des candidatures auprès de l'IEN de circonscription : Le lundi 12 février

Un groupe de travail relatif à l'examen des départs en formation au CAPPEI se tiendra le mercredi 21 février 2018

COPIES au SNUipp-FSU pour suivi

[Circulaire et infos ici](#)



Suppléance à la Maison d'arrêt de Nice

Pour une période de 4 mois - **OUVERT** aux titulaires remplaçants du 1er degré
Candidatures avant le 9 février midi à l'IEN + directement à l'IA à

ia06-dipe2@ac-nice.fr

COPIES au SNUipp pour suivi

[Lire la circulaire](#)



Stage destiné aux candidats au diplôme de Directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée.

Les candidatures devront parvenir à la DSDEN des Alpes-Maritimes, avec l'avis de l'inspecteur de la circonscription, au plus tard le 14 février 2018 accompagnées du dernier rapport d'inspection.

COPIES au SNUipp pour suivi

[Lire la circulaire](#)



AGENDA provisoire

FEVRIER

Mardi 6 février: groupe de travail remplacement

Mercredi 7 février: Conseil syndical du SNUipp-Fsu 06 + Rassemblement / Conférence de presse carte scolaire devant le Rectorat 11h45

Jeudi 8: groupe de travail carte scolaire 1er degré

Lundi 12 février: CAPA Psychologues de l'EN

Jeudi 15: Ctsd carte scolaire 1er degré/ Grève

Samedi 17 février, 9h: Réunion PEMF (école St Barthélémy Nice)

Mercredi 21 février: groupe de travail / Départs en stage CAPPEI

Mercredi 21 février: dernier délai retour des accusés de réception/ Congés de formation professionnelle, via l'IEN,

Vendredi 23: CDEN

MARS

5 mars: résultats permutations informatisées (changement de département)

13 mars : CAPD: refus disponibilités, Départs Cappei, Ddeass, LA PE ...

15 mars: groupe de travail postes adaptés.

16 au 29 mars : MOUVEMENT à Titre définitif 2018: OUVERTURE du serveur lprof.



Circulaires IA en cours/ Attention aux délais.
COPIES au SNUipp-FSU de vos demandes
(sur notre site les infos nécessaires)

- * Congés de formation professionnelle : accusés de réception dans les boîtes professionnelles la semaine prochaine. A renvoyer, via l'IEP, avant le 21 février
- * Demandes de temps partiel ou reprises à plein temps: avant le 9 février.
- * APPEL IA / Suppléance à la Maison d'arrêt de Nice - Pour une période de 4 mois - avant le 9 février midi
- * Candidatures aux stages de préparation du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) - Avant le Le lundi 12 février
- * Stage destiné aux candidats au diplôme de Directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée. - Avant le 14 février
- * Recrutement de conseillers de formation continue - Dossier à retirer à partir du 21 février
- * Demande d'aménagement du poste de travail (aménagement matériel ou assistance humaine) - Avant le 30 mars
- * Postes dans les écoles européennes - Avant le 16 mars



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste, cliquez sur le lien ci-dessous

et saisissez votre adresse email:

http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos